

Laure Bernard

LES DEUX FRÈRES

CONTE CRÉOLE



L'Harmattan

AUTREMENT MÊMES

Présentation de Barbara T. Cooper

COLLECTION
AUTREMENT MÊMES

conçue et dirigée par Roger Little

Professeur émérite de Trinity College Dublin,
Chevalier dans l'ordre national du mérite, Prix de l'Académie
française, Grand Prix de la Francophonie en Irlande etc.
rlittle@tcd.ie

Cette collection présente en réédition des textes introuvables en dehors des bibliothèques spécialisées, tombés dans le domaine public et qui traitent, dans des écrits de tous genres normalement rédigés par un écrivain blanc, des Noirs ou, plus généralement, de l'Autre. Exceptionnellement, avec le gracieux accord des ayants droit, elle accueille des textes protégés par copyright, voire inédits. Des textes étrangers traduits en français ne sont évidemment pas exclus. Il s'agit donc de mettre à la disposition du public un volet plutôt négligé du discours postcolonial (au sens large de ce terme : celui qui recouvre la période depuis l'installation des établissements d'outre-mer). Le choix des textes se fait d'abord selon les qualités intrinsèques et historiques de l'ouvrage, mais tient compte aussi de l'importance à lui accorder dans la perspective contemporaine. Chaque volume est présenté par un spécialiste qui, tout en privilégiant une optique libérale, met en valeur l'intérêt historique, sociologique, psychologique et littéraire du texte.

*« Tout se passe dedans, les autres, c'est notre dedans extérieur,
les autres, c'est la prolongation de notre intérieur. »*

Sony Labou Tansi

« Découvrir les autres procure la meilleure façon d'arriver à soi. »

Éric-Emmanuel Schmitt

Titres parus et en préparation :
voir en fin de volume

Laure Bernard

LES DEUX FRÈRES

CONTE CRÉOLE

Présentation de Barbara T. Cooper

L'Harmattan

En couverture :
Gravure d'après Tony Johannot :
Gustave retrouve Roger en prison

© L'Harmattan, 2022
5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris

www.editions-harmattan.fr

ISBN : 978-2-14-028159-4
EAN : 9782140281594

INTRODUCTION

par Barbara T. Cooper

CHOIX D'ÉCRITS DU MÊME AUTEUR

- L'Aventurière des colonies*, drame en cinq actes suivi de documents inédits, de Marie Rattazzi, née Bonaparte-Wyse, présentation de B.T.C., « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2022
- Pionniers et aventuriers à la Martinique*, de Xavier Eyma, Jules Chabot de Bouin et Louis de Maynard, présentation de B.T.C., avec la collaboration de Roger Little, « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2022
- Georges le mulâtre*, drame en cinq actes, huit tableaux, de Charles Garand, présentation de B.T.C., « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2022
- Nouvelles antillaises du XIX^e siècle : une anthologie*, t. III, présentation de B.T.C., avec la collaboration de Roger Little, « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2021
- Mathilde*, drame de Félix Pyat et Eugène Sue, suivi de sa parodie par Gabriel de Lurieu et Michel Masson, présentation de B.T.C., avec la collaboration de Roger Little, « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2021
- Deux récits guadeloupéens de 1833 : Mme Letellier, Mœurs coloniales. Esquisses*, suivi de Eugène Chapus, *La Falaïse-blanche*, présentation de B.T.C., avec la collaboration de Roger Little, « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2021
- Clara* et autres textes, dont deux lettres inédites, de Mélanie Waldor, présentation de B.T.C., avec la collaboration de Roger Little, « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2021
- Nelly (aventure créole)* et autres écrits, de Pierre Maurel-Dupeyré, dont un échange épistolaire avec Victor Schoelcher, présentation de B.T.C., avec la collaboration de Roger Little, « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2020
- Lébao, ou Le Nègre*, drame (1835, 1850), de Demolière et Chardon, présentation de B.T.C., « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2020
- La Vie de corsaire : roman maritime et colonial*, de Louis Reybaud, présentation de B.T.C., « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2020
- Nouvelles antillaises du XIX^e siècle : une anthologie*, t. II, présentation de B.T.C., avec la collaboration de Roger Little, « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2020
- Mademoiselle de Cardonne*, d'Aristide de Gondrecourt, présentation de B.T.C., avec la collaboration de Roger Little, « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2020
- Échos de Saint-Domingue : nouvelles du XIX^e siècle*, t. II, Auteurs variés, Textes choisis et présentés par B.T.C., « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2020
- Paul et Virginie*, de Boulé et Cormon, drame en cinq actes et six tableaux (1841), suivi de nombreux documents inédits, présentation de B.T.C., « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2020
- Les Massacres de Saint-Domingue, ou L'Expédition du général Leclerc*, de Prosper et Anicet-Bourgeois, pièce inédite, présentation de B.T.C., « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2019
- Séliko, ou Le Petit Nègre*, d'Émile Vanderburch, suivi de *Les Habitants des Landes*, de Charles Sewrin, accompagnés de documents inédits, présentation de B.T.C., « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2018
- Nouvelles antillaises du XIX^e siècle : une anthologie*, présentation de B.T.C., avec la collaboration de Roger Little, « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2017
- Le Marché de Saint-Pierre*, mélodrame en cinq actes de Benjamin Antier et Alexis de Comberousse, suivi de nombreux documents inédits, présentation de B.T.C., avec la collaboration de Roger Little, « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2016
- Le Planteur*, opéra-comique en deux actes d'Henri de Saint-Georges et Hippolyte Monpou, précédé d'un extrait du *Voyage aux États-Unis, ou Tableau de la société américaine* de Harriet Martineau et de *L'Inventaire du planteur* d'Émile Souvestre, et suivi de nombreux textes inédits, présentation de B.T.C., « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2015
- Le Tremblement de terre de la Martinique*, d'Adolphe Dennery, suivi de documents inédits, présentation de B.T.C., « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2014
- L'Autre Théâtre romantique*, n° spécial de *La Revue d'Histoire du Théâtre*, s.l.d. Olivier Bara et B.T.C., n° 257 (2013), 127 p.
- Le Tremblement de terre de la Martinique*, de Charles Lafont et Charles Desnoyer, suivi de documents inédits, présentation de B.T.C., « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2012
- Sélico, ou les Nègres généreux* [pièce inédite], texte établi, annoté et introduit par B.T.C., in *Théâtre complet de René-Charles Guilbert de Pixérécourt : Mélodrames (1792-1835)*, s.l.d. Roxane Martin, Paris, Classiques Garnier, 2012, t. I, p. 97-171
- La Traite des Noirs*, de Charles Desnoyer et Jules-Édouard Alboize du Pujol, suivi de documents inédits, présentation de B.T.C., « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2008
- Cora, ou l'Esclavage*, de Jules Barbier, suivi de documents inédits, présentation de B.T.C., « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2006

INTRODUCTION

Si l'on ne lit guère aujourd'hui l'œuvre de Mme Laure Bernard (née Gressier de la Grave – nom qui s'abrège et s'écrit souvent de Lagrave), sa présence dans le *Dictionnaire des hommes de lettres, des savants existant en France, leurs ouvrages, leur domicile actuel, etc.*, de F. Guyot de Fère (1834)¹ montre que les gens de son époque ont vite découvert les écrits de cette femme qui, comme beaucoup d'autres auteures de son époque, se consacre à une littérature pédagogique et moralisatrice² et contribue à des journaux destinés à un public féminin³. Épouse de Melchior-Louis Bernard (1781-1845), militaire plus âgé qu'elle⁴, Laure Bernard (1799-18??) a passé une partie de sa vie

¹ François Fortuné Guyot de Fère, *Statistique des lettres et des sciences en France. [...] Dictionnaire des hommes de lettres, des savants existant en France, leurs ouvrages, leur domicile actuel, etc.*, Paris, chez l'auteur, 1834, p. 106 : « Bernard (madame Louise [*sic* pour Laure]), rue Thiroux, 9 [Paris]. *Les Deux Frères, conte créole*, 1833, 2 vol. in-12. – *Esquisses morales, contes aux jeunes personnes*, 1833, in-12 ». Il est vrai aussi que son éditeur plaçait des publicités dans presque tous les grands journaux de Paris et de province (voir un exemple à la page suivante).

² Voir la « Chronique de la quinzaine. 14 mai 1833 » *Revue des Deux Mondes*, t. 4 (1833), p. 480 où il est question des *Contes à la jeunesse* de Mme Bernard. On y écrit : « Ces contes, adressés par l'auteur à sa jeune amie, mademoiselle Fanny Féimore Cooper [...], ont de la grâce et du naturel. Le style, en dépit de quelques négligences semées çà et là, est en général d'une élégance et d'une facilité soutenue. Il s'y montre en outre un talent d'observation fort remarquable. Les personnages sont mis en scène, et leurs caractères sont développés avec une netteté, une précision qui rappelle assez la manière de M. [Prosper] Mérimée [auteur, entre autres, de « Tamango », *Revue de Paris*, octobre 1829]. Bien que s'adressant à la jeunesse, ces contes seront donc une lecture agréable pour tous les âges ; c'est ce qui nous encourage à les recommander à nos lecteurs, sans crainte d'engager notre responsabilité littéraire ».

³ Elle était notamment rédactrice au *Journal des femmes : gymnase littéraire* – journal fondé en 1832. Un de ses premiers articles dans ce périodique, « Femmes, gardons notre esclavage tel qu'il est » (15 septembre 1832), suscite la polémique. Voir la réponse signée M. F., « Apostolat des Femmes », *La Femme Nouvelle* (11 janvier 1833), p. 57-61 (sur Gallica).

⁴ À l'époque de leur mariage en 1817, Laure n'avait pas encore 18 ans, Melchior-Louis, 36. Voir aussi l'article de Georges de Lhomel, « Louis-

aux côtés de son mari, en Guyane, où elle aurait découvert les mœurs et préjugés de la société coloniale¹. Rentrée en France peu avant la révolution de Juillet 1830, elle pouvait suivre, comme d'autres, l'évolution des débats parlementaires et pamphlétaires sur la condition des esclaves et des gens de couleur rapportés et/ou commentés dans la presse périodique pendant les premières années du règne de Louis-Philippe². Aussi *Les Deux Frères, conte créole*, qu'elle publie en 1833, semble-t-il faire écho à certaines questions d'actualité et profiter de la connaissance intime du monde colonial de son auteure³.



Le Courrier français (26 juin 1833), p. 4

Bonaventure Gressier de la Grave » *Carnet de la Sabretache : revue militaire rétrospective*, 2^e série (1911), p. 51, n. 2 et Raoul Gressier, *Les Familles Le Gressier et Gressier en Boulonnais ; Les Gressier de la Grave et Gressier d'Étaples*, 2009, t. 5, p. 207-209 (dans notre Bibliographie). Voir L. Honoré, et notre annexe 3 pour quelques détails sur la carrière de Melchior-Louis Bernard, militaire, fonctionnaire et planteur et la date possible du décès de Laure.

¹ En cela, elle ressemble à Mme Letellier dont nous avons édité les « Mœurs coloniales. Esquisses » dans *Deux récits guadeloupéens*, « Autrement Mêmes », L'Harmattan, 2021. Cependant, sur la question de l'abolition de l'esclavage et l'égalité des castes, Letellier semble adopter une position plus libérale que celle de Bernard.

² On trouvera dans notre Bibliographie des échos des débats sur les colonies et l'esclavage dans la presse. Voir, entre autres, l'article anonyme sans titre publié dans le *Journal des débats* le 22 octobre 1832, p. 2-3 et la lettre « Au Rédacteur » publiée dans ce même journal le 24 octobre 1832, p. 3, signée Mondésir Richard, Cyrille Bissette et Louis Fabien.

³ La question de l'indemnité des planteurs ayant perdu la possession d'un(e) esclave ou ses services est souvent posée à cette époque et est évoquée dans le texte Bernard. « Prends ton parti, [Maxime,] tu es né esclave, tu m'as coûté de l'argent, je t'ai nourri, j'ai payé ton apprentissage, et lorsque je vais recueillir le fruit de tant de soins, tu veux me soustraire ma propriété » (p. 103). Son maître refuse d'accepter une telle perte.

***Les Deux Frères* – une histoire de famille(s)**

Comme c'est le cas dans beaucoup d'autres textes qu'elle écrira au cours de sa vie, Laure Bernard place la famille au centre des *Deux Frères*¹. Sujet éminemment « féminin », dira-t-on à l'époque. Certes, mais rattachée ici, comme chez Balzac et d'autres, à des problématiques souvent jugées « masculines » (la politique, l'économie, etc.), la famille déborde le cadre de la vie privée². Microcosme permettant de mettre en scène le rôle et les responsabilités de chacun dans la vie, de faire entrer l'Histoire au sein des foyers métropolitains et coloniaux, la famille aide à saisir les positions adoptées par des gens de part et d'autre de l'océan sur le racisme et sur l'organisation socioéconomique et politique de la société. Laure Bernard laisse ainsi entendre que les questions posées par l'esclavage et le régime colonial ne sont pas du seul ressort de quelques individus impliqués dans l'exercice du pouvoir et ne seront pas résolues par la seule opération de l'intérêt ou la raison. Touchant directement ou indirectement à la vie de tout le monde, ces sujets, suggère-t-elle, méritent l'attention et l'engagement affectif et moral de tous. Aussi les familles, comme les pays, se verront-elles modifiées par les choix qu'elles font.

On ne naît pas « quelqu'un », on le devient

Souscrivant aux principes de la moralité chrétienne, Laure Bernard prône dans *Les Deux Frères* l'idée de l'unité de la grande famille humaine au sein d'un monde réglé par la charité, la justice et la compassion. Aussi estime-t-elle que le mérite et la place de chacun dépendent de ses actes plutôt que de sa naissance ou de son statut socioéconomique ou « racial ». Elle affirme également que l'éducation peut modifier le caractère et racheter les fautes d'une personne si son cœur n'est pas vicié ou endurci

¹ Voir, par exemple, « Ernest, ou le frère jaloux », dans *Contes et conseils à la jeunesse : dédiés à mademoiselle Félimore Cooper*, 1833, p. 144-197 ; « Les Deux Sœurs », *Journal des femmes*, t. 4 (9 février 1833), p. 8-17 ; et « Frère et sœur », dans *Contes maternels, scènes de l'éducation*, 1837, p. 188-276.

² C'est le cas, par exemple, dans *Eugénie Grandet* d'Honoré de Balzac, roman prépublié dans *l'Europe littéraire* en 1833.

par de mauvais exemples et si elle se repent sincèrement de ses erreurs¹. Les deux frères du titre, Ferdinand, fils de M. de Guerchais, officier français envoyé en Martinique à la suite de la révolution haïtienne, et d'une Créole blanche égoïste et cruelle, et Roger, enfant né du second mariage du même homme (qui se fait appeler désormais M. Bartholin) avec une métisse libre d'origine haïtienne, incarnent, chacun à sa manière, les modèles du méchant et du bon. Fort de sa position de premier né et de blanc, Ferdinand se croit tout permis et ne doute pas de sa supériorité « naturelle ». Sa mère, et ensuite son grand-père maternel, ne briment jamais les mauvaises impulsions de Ferdinand et laissent se développer chez lui le recours au mensonge, à la cruauté et l'égoïsme². Indifférent à sa belle-mère qui meurt peu après avoir donné le jour à Roger, et séparé de son père qui ne peut donc pas corriger son caractère, Ferdinand grandit en Martinique sans qu'on contraigne son manque de franchise et ses penchants pour la tyrannie. Roger, qui vit en France avec son père après le décès de sa mère, bénéficie, au contraire, d'une éducation qui développe chez lui le sens de la bonté, de la miséricorde et de la sensibilité³. L'opposition entre ces deux jeunes gens – que l'on pourrait considérer comme des représentants l'un, du parti planteur dans les colonies, et l'autre, des partisans de l'abolitionnisme en métropole – est au cœur du roman. Mais loin d'être simplistes ou réductrices, leurs différences se manifestent dans des situations variées qui prêtent de l'intérêt à l'œuvre.

¹ Voir le titre de son texte *Francisque, ou Mauvaise tête et bon cœur* publié dans *Contes aux enfants*, Paris, Didier, 1835, puis, à part, en 1839. Voir aussi Matthieu 15:19 « Car c'est du cœur que viennent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les impudicités, les vols, les faux témoignages, les calomnies ». Dans *Les Deux Frères*, Bernard semble vouloir ajouter le racisme à cette liste.

² Les deux paragraphes en haut de la p. 97 ci-après le montrent clairement.

³ Son père ayant adopté un autre patronyme familial (Bartholin) à son retour en France, ne fréquentant pas le monde et ne parlant pas du passé, Roger ignore tout de ses origines sociales et raciales. Par conséquent, il n'en tire ni vanité ni honte.

Traversées océaniques

Si la majeure partie du conte – terme que L. Bernard emploie de préférence à roman pour décrire son œuvre¹ – se passe tantôt en France, tantôt en Martinique, *Les Deux Frères* est aussi marqué par de nombreuses traversées océaniques qui séparent, puis rapprochent les deux frères comme elles isolent et relient la France et ses colonies d'outre-mer. Sans les traversées qu'il a effectuées au tournant du XIX^e siècle et après, M. de Guerchais n'aurait pas rencontré ses deux épouses et Roger n'aurait pas pu constater, de première main, le poids de l'inégalité qui pèse sur les gens de couleur ou l'inhumanité avec laquelle on traite une population noire réduite en esclavage dans les îles. Un voyage en particulier est emblématique des tensions racialistes et familiales qui sont au cœur des *Deux Frères* et témoigne de la complicité entre la marine marchande et les planteurs pour prolonger la traite des Noirs et maintenir l'esclavage dans les colonies. Ce voyage commence au chapitre XII, chapitre intitulé « La Traversée – Maxime ».

Maxime, ou le rapt et le baptême du Tropicque

Dans le chapitre XII et les chapitres XIII à XVI qui s'y rattachent, Ferdinand et Roger voyagent de la France à la Martinique où les appelle leur père, parti avant eux pour régler des affaires liées à une succession familiale. Pour Ferdinand, la traversée annonce « [...] le plaisir de revoir son pays [...] où] il allait reprendre enfin cette incontestable supériorité de la richesse et de la couleur qui ne peut pas se discuter puisqu'elle se voit et se touche » (p. 100). Roger, quoique né à la Martinique, considère la France comme sa patrie (p. 97). Aussi quitte-t-il avec regret le continent

¹ C'est le terme que Flaubert adoptera aussi pour *Un cœur simple* (1877). Pourtant, si l'on regarde la définition du mot « roman » proposé sur le site du CNRTL : « Œuvre littéraire en prose d'une certaine longueur, mêlant le réel et l'imaginaire, et qui, dans sa forme la plus traditionnelle, cherche à susciter l'intérêt, le plaisir du lecteur en racontant le destin d'un héros principal, une intrigue entre plusieurs personnages, présentés dans leur psychologie, leurs passions, leurs aventures, leur milieu social, sur un arrière-fond moral, métaphysique [...] », on serait en droit de penser que la désignation « roman » conviendrait tout aussi bien aux *Deux Frères*.

européen et son meilleur ami, Gustave de Marhul, en qui il voit un vrai frère qui le comprend et l'aime¹.

Alors que leur navire s'éloigne de la France, Ferdinand et Roger entendent le capitaine parler avec un des passagers.

[...C]e passager, homme de cinquante ans environ, d'un extérieur agréable, s'approcha du capitaine et lui dit : « Croyez-vous qu'il soit temps ? »

– Nous pouvons le délivrer sans risque, répondit le capitaine, et rejetant toute contrainte, il ajouta : « Il sera curieux d'observer la mine que le prisonnier va nous faire ».

– Avez-vous des prisonniers à bord ? demanda Ferdinand d'un air effrayé.

– Non, répondit le créole. C'est un jeune nègre que j'avais conduit en France, auquel j'ai fait apprendre un état et qui, pour récompenser mes soins, a trouvé bon de refuser de partir. Il réclamait le privilège de liberté accordé à tout esclave sur le sol français. Mais son apprentissage m'avait coûté fort cher, le premier achat du nègre et son voyage augmentaient encore mes déboursés ; je n'ai pas consenti à perdre mon capital ; aussi moitié force, moitié persuasion, il s'est trouvé embarqué ici. On a eu soin, pour éviter les cris et les réclamations, de le placer à fond de cale jusqu'à ce que les lois hospitalières de la France cessent de le protéger. (p. 101-102)

Cette révélation, qui met les lecteurs et lectrices du texte à même de découvrir les différences légales et morales entre la France et les colonies, ne touche pas Ferdinand, mais suscite l'indignation de Roger². Aussi ne faut-il pas beaucoup d'imagination pour voir dans le rapt de Maxime, devenu homme libre en

¹ Voir p. 94 : « Gustave est mon ami, mon véritable frère, dit Roger, qui fondait en larmes. Si j'ai eu du bonheur, c'est lorsque nous étions ensemble. Enfant que j'étais ! je souhaitais ce qui m'est arrivé. Me voilà réuni à mon frère. Dieu sait quel bonheur j'en ai retiré ! »

² Voir C. Cordell dans notre Bibliographie qui écrit, « L'indignation traduirait sur le plan affectif un jugement par essence juste ; il s'agirait d'une colère par définition justifiée, qui se dirige contre une personne dont la culpabilité ne fait pas de doute » (p. 67). Ce sentiment se manifeste à plusieurs reprises dans *Les Deux Frères*, mais si l'indignation des bons est positive, celle des Blancs imbus de leur supériorité dans les îles n'est jamais représentée comme « juste ».

raison de son séjour sur le sol français¹, un exemple de la perpétuation illicite de la traite des Noirs et une réitération abusive du « Passage du milieu »². Le fait que Maxime soit emballé et séquestré à fond de cale pour empêcher la justice française de s'opposer à son enlèvement souligne clairement l'illégalité de cet acte liberticide tout comme la comparaison entre Maxime et une marchandise rappelle l'euphémisme « bois d'ébène » longtemps employé par des négriers pour déguiser et déshumaniser leur cargaison³. Mais tout en reconnaissant le crime qu'ils commettent par rapport à la loi française, le planteur et le capitaine se justifient en insistant sur la préséance des lois coloniales sur les lois métropolitaines⁴. En cela, ils font écho à des prises de position à l'époque.

Lors du voyage, Maxime, plus intelligent qu'on ne le croit⁵ et feignant de dormir quand il n'est pas obligé de servir son maître, démêle et enregistre la différence de caractère, de pensée et de naissance (race) qui sépare Ferdinand et Roger. Il se dit que cette information pourra lui être utile plus tard, car s'il doit se montrer docile à bord et ensuite en Martinique, il est décidé de se venger à la longue de son maître⁶.

¹ Voir « L'Histoire d'une jeune esclave en France » dans *Nouvelles antillaises du XIX^e siècle : une anthologie*, « Autrement Mêmes », Paris, L'Harmattan, 2021, t. 3, p. 253-261, ouvrage que nous avons préparé avec la collaboration de R. Little, ; voir aussi Gayot de Pitavall et Sue Peabody, *There Are No Slaves in France*, entre autres titres dans notre Bibliographie.

² Voir dans notre Bibliographie Daguet sur l'abolition de la traite et Coquery-Vidrovitch et Mesnard sur le Passage du milieu.

³ « On avait dégagé le nègre de l'étroite cachette où il était blotti. Il se hissait péniblement au milieu des ballots de marchandises entassés dans l'entrepôt ; des matelots le poussaient en riant. Les malheureux ! ils se jouaient d'une douleur qu'ils ne comprenaient pas, eux, placés si bas dans les rangs pressés de notre société. Ils exerçaient avec une joie barbare l'autorité abandonnée à tout homme libre sur un esclave » (p. 102).

⁴ « – Au fond, reprit le créole, ce nègre avait bien quelque raison, c'est-à-dire que la loi lui aurait donné raison parce qu'il était en France, mais moi je ne considère que les lois des colonies ; par elles, je suis le maître et le propriétaire du nègre que j'ai payé » (p. 104).

⁵ Son instruction n'est pas exclusivement pratique. Il sait aussi lire et écrire.

⁶ Voir la déclaration de Maxime (p. 142) qui veut se venger de son maître qui lui a privé de sa liberté. Il dira encore à Roger, p. 161 : « Maître, vous ne savez pas combien je souffrais de l'injustice qui m'a fait revenir esclave ici ! »

Le voyage comprend aussi une scène de « baptême » au moment du passage de la ligne du Tropique. Cérémonie carnavalesque évoquée dans maints récits maritimes¹, l'épisode du « baptême » dans *Les Deux Frères* est compliqué par la participation (forcée) de Maxime qui est obligé d'incarner madame Tropique². Maquillé et habillé en femme blanche caricaturale, Maxime est dévirilisé, ridiculisé, mais toujours racialisé, sexualisé et soumis à l'autorité, au pouvoir d'un homme blanc. Comme le dit M. Tropique au cours de la cérémonie :

Qui pourrait désormais lutter de blancheur et d'éclat avec la glorieuse reine du tropique ? On viendra de tous les points du globe pour l'admirer ; mais si elle en prenait de l'orgueil, si elle méconnaissait ma puissance, je pourrais à l'instant, par le seul effet de mon souffle, la rendre à tous les yeux aussi noire que l'ébène, aussi crépue qu'un nègre de Barbarie. J'espère n'être jamais obligé d'opérer des prodiges qui détruiraient la rayonnante beauté de madame Tropique, ma fidèle épouse³. (p. 115)

Normalement exclue du baptême aquatique qui fait partie de cette fête, Mme Tropique, c'est-à-dire Maxime, sera submergée dans l'océan afin de lui rendre sa couleur naturelle. Cet acte rappelle le fait que des négriers jetaient souvent par-dessus bord des Noirs malades ou dont la présence risquait de compromettre

¹ Il était d'usage d'employer la journée du passage de l'équateur à des jeux et à des folies qu'on appelle le *baptême de la ligne*. Voir notre Bibliographie (Anonyme, Boyer-Peyreleau, Jal, Lecomte) pour d'autres descriptions de cette cérémonie. Le sujet, fréquemment abordé dans des récits de voyage et le roman maritime, est rarement traité par des femmes.

² « À défaut de masque, madame Tropique avait la figure couverte d'une couche de pâte blanche comme du lait. Deux taches d'un rouge brique enlumaient ses joues. Un chapeau de paille orné de fleurs et de papier doré, de rubans de toutes couleurs, tombant autour d'elle, couvrait gracieusement sa tête. Ses vêtements à peu près blancs, bordés de guirlandes du fruit recueilli sur l'eau et tressées par les mains un peu rudes des matelots, produisaient cependant un effet assez agréable » (p. 114). Voir l'illustration p. 112 ci-après.

³ En phase avec le côté carnavalesque de cette performance, on croit deviner ici un écho à rebours du proverbe « à blanchir un nègre on perd son savon » et dans le recours au *whiteface*, l'envers du *blackface*. Voir Robert Hornback, *Racism and Early Blackface Comic Traditions: From the Old World to the New*, Cham, Switzerland, Palgrave Macmillan, 2018.

leur pratique de la traite après son interdiction légale. La scène souligne aussi la perte de l'autonomie et du pouvoir de Maxime, dont on n'a pas oublié le statut d'esclave malgré son travestissement.

[...] et bientôt, malgré sa résistance et ses cris, Maxime, une corde passée sous les bras, et tout paré encore de ses pompeux atours, fut descendu le long du navire pour être plongé dans l'Océan. Roger prit en pitié les angoisses du nègre, il s'avança vers les matelots en les priant de ne pas continuer ce jeu. Mais Ferdinand les excitait de son côté à poursuivre leur plaisanterie. Dans la disposition [avinée] où l'équipage se trouvait, la voix de Ferdinand devait être écoutée de préférence à celle de son frère. (p. 114-115)

La réaction antithétique des deux frères souligne encore une fois la disparité de leur caractère et leur attitude par rapport à l'Autre racial ou social. La préférence accordée par les matelots à l'opinion de Ferdinand risque d'être fatale à Maxime car bientôt on note la présence d'un requin dans le sillage du navire. Maxime est alors remonté à bord à la hâte, mais le voyant blessé à la tête au cours de cette opération de sauvetage, son maître s'en prend à Ferdinand. « Vous pouviez tuer cet homme, me faire perdre ce qu'il m'a coûté. Votre frère m'a l'air d'apprécier mieux que vous la valeur d'un nègre. Je l'ai entendu prendre la défense de Maxime ; si vous comptez traiter sans plus de ménagements vos propres esclaves, vous compromettrez bientôt votre fortune et votre réputation », lui dit le planteur (p. 117). C'est insister sur la seule valeur marchande de Maxime et se méprendre sur la motivation de Roger, mais cette remontrance suffit pour renforcer l'animosité que Ferdinand voue à son frère et susciter la reconnaissance que Maxime destine (en silence) à Roger¹.

L'accalmie qui favorisait la cérémonie du baptême du Tropicque persiste et immobilise le vaisseau. L'eau vient à manquer et est rationnée². Roger, prévoyant et généreux, met de

¹ « Toutes les fois aussi que Roger se distinguait de lui ou s'opposait à ses mauvaises actions le ressentiment de Ferdinand se ranimait plus vif contre celui qu'il accusait d'exciter les inimitiés dont sa propre conduite le rendait l'objet » (p. 117).

² Voir Corbière, dans notre Bibliographie, pour une autre description de l'accalmie et ses conséquences en mer (pénurie d'eau, maladies et morts).

côté la moitié de l'eau qui lui est distribuée chaque jour. Quand Ferdinand tombe malade, Roger n'hésite pas à lui donner une partie de sa réserve pour lui sauver la vie. Un jour il en donne aussi à Maxime qui est sur le point de mourir de soif. Sans surprise, Ferdinand condamne la compassion de son frère et fait hypocritement appel à leur consanguinité. « Roger, laisse-le plutôt mourir, ce n'est pas ton frère. [...] Misérable esclave, tais-toi, la vie ne peut pas t'être précieuse, comment veux-tu que nous la sauvions au prix de la nôtre ? » (p. 124)¹. Maxime trouve dans la pitié et la générosité de Roger une nouvelle raison de s'attacher au jeune métis². Ses sentiments vis-à-vis de Ferdinand qui, pour la deuxième fois, manifeste son arrogance, son mépris à l'endroit du Noir, suscite *in petto* une réaction contraire.

Si nous nous sommes attardée sur ces chapitres qui décrivent le rapt de Maxime, le baptême du Tropic et l'accalmie, c'est parce qu'ils sont littéralement et figurément au centre du roman, au cœur de la trame narrative. Les événements que ces pages mettent en scène exposent d'avance les rapports qui existent entre Blancs, Noirs et métis à la Martinique et définissent quelques-unes des questions socioéconomiques et morales auxquelles Ferdinand et Roger seront confrontés lors de leur arrivée dans la colonie. Ces scènes servent en même temps à relier la problématique de la famille à celle de l'esclavage et à signaler ce que ces deux systèmes doivent à une vision hiérarchisée et hiérarchisante de la société.

La fraternité

Or, la fraternité devrait permettre d'envisager une autre organisation de la famille et de la société. Aussi se trouve-t-elle au cœur des *Deux Frères* comme de l'histoire morale, politique et sociale du monde occidental. Caïn et Abel offrent un exemple

¹ En effet, hypocrisie et le racisme dont Ferdinand fait preuve à cette occasion ne surprennent pas. La mort des deux enfants noyés dans un étang près de Saint-Denis (France) par la faute de Ferdinand (ch. IX) – crime dont il n'hésite pas à faire porter la responsabilité par Roger – montrait déjà son insensibilité à la souffrance des autres et le peu d'amour qu'il porte à son frère.

² Voir la p. 143 où il le dit ouvertement à Roger.

de la fraternité rancunière et funeste là où on s'attendrait à découvrir un modèle d'amour et d'entraide. La relation entre Ferdinand et Roger semble faire écho à cet archétype d'animosité intime. Plus positivement, la Révolution française avait placé la fraternité au sein de ses objectifs démocratiques et solidaires (« liberté, égalité, fraternité » ; l'abolition de l'esclavage). Divers mouvements philanthropiques et humanitaires lancés au cours du XIX^e siècle mettent aussi la fraternité et l'égalité à l'ordre du jour. Que le roman de Laure Bernard accorde une place centrale à la question de la fraternité n'est donc pas un choix idiosyncratique ou unique. Bien au contraire, la place attribuée à l'idéal fraternel et son contraire dans cette histoire est tout à fait d'actualité¹ et pertinente à son projet de proposer un rapprochement entre les races².

Les avertissements de Maxime et la révolte des esclaves

Comme nous l'avons déjà indiqué à de nombreuses reprises, Ferdinand n'hésite jamais à montrer son mépris pour l'Autre, son indifférence pour tout ce qui ne lui profite pas directement. Le retour en Martinique où il doit récupérer sa part de la succession de son grand-père maternel et devenir maître de sa plantation et ses esclaves offre à Ferdinand une nouvelle occasion de manifester son égoïsme et sa cruauté vis-à-vis des Noirs et sa famille. Son père, conscient des désavantages auxquels Roger est voué par la malveillance de son frère et par sa « race » dans la colonie³, essaie d'assurer l'avenir de son plus jeune fils qui se montre maître compatissant des esclaves sur les plantations qu'il

¹ Voir la lettre « Au Rédacteur » dans le *Journal des débats* du 24 octobre 1832 signée M. Richard, C. Bissette et L. Fabien où on lit : « Non, Monsieur, les hommes de couleur que nous représentons ne se rallieront jamais à un parti, quel qu'il soit, pour opprimer l'autre. Prêts à faire tous les sacrifices, ils accueilleront avec respect l'émancipation des esclaves qui, selon eux, doit en définitive tourner au profit des intérêts généraux des colonies » (p. 3).

² Voir, par exemple, Frédéric de Brotonne, *Civilisation primitive : ou essai de restitution de la période antéhistorique...*, Paris, Ch. Warée, 1845, qui parle de la doctrine fraternelle et égalitaire du christianisme (p. 113-114) et conteste les théories de l'inégalité sociale et raciale (p. 140).

³ À l'époque, les enfants de couleur ne partageaient pas, dans les colonies, la fortune de leur père blanc. Voir la n. 1, p. 166, par exemple.

est amené à gérer. Maxime vient alors avertir Roger en secret du désir de Ferdinand de le spolier de sa part de l'héritage familial si leur père vient à mourir avant de mener à bien le partage des biens¹. Hélas, l'avertissement arrive trop tard car M. de Guerchais est aussitôt atteint d'une paralysie foudroyante et meurt sans qu'il puisse arranger ses affaires comme il le voudrait (p. 136 et sqq.)².

Maxime reviendra une autre fois pour avertir Roger du danger d'une révolte des esclaves qui se prépare et pour l'encourager à rentrer au plus vite en France. Roger refuse de partir et menace de dénoncer Maxime s'il participe à l'émeute contre les Blancs. Le jeune métis croit avoir réussi à convaincre Maxime de renoncer à la lutte, mais le Noir s'est trop avancé auprès de ses frères de race pour reculer même quand il le voudrait. Au même moment, une lettre de Gustave annonce l'arrivée prochaine d'une escadre envoyée par la France pour prévenir l'insurrection des esclaves. Roger espère alors retrouver son meilleur ami et voir mater l'attaque dirigée contre les planteurs (p. 145 sqq.).

Les chapitres XIX à XXV racontent l'enlèvement de Roger et la révolte des esclaves. Commandée par Maxime, la séquestration de Roger dans les mornes est destinée à préserver le jeune métis du danger pendant l'insurrection qui se prépare et offre donc une image inversée, positive du rapt de Maxime. On propose à Roger de se mettre à la tête du mouvement insurrectionnel, mais il refuse et est rattaché à un poteau pour l'empêcher de dénoncer les combattants. Immobilisé, il manque de se faire tuer par un serpent corail. Cependant, quand la révolte est domptée, Roger, libéré par Maxime, est mu par la pitié et s'interdit de dénoncer ceux qui ont connu une défaite cuisante aux mains des Blancs³. De son côté, Ferdinand, blessé à la tête au cours des conflits – ce sont ses biens et ceux du maître de Maxime qui ont subi les pires dégâts –, accuse Roger d'avoir

¹ C'est la contrepartie des actes de générosité de Roger à son égard.

² Roger dira à son frère : « Le sort vous place entre le choix d'une conduite honnête, selon les règles de la simple probité, ou un infâme abus du pouvoir que la loi protégerait à regret » (p. 139).

³ Voir le début du chapitre XXI, où la pitié que Roger ressent pour les révoltés défait l'empêche de les dénoncer.

médité depuis longtemps son assassinat et mené la révolte. Aussi dit-il à son frère :

– [...] Votre feinte douceur est maintenant dévoilée ; vous avez corrompu mes nègres par des présents et des promesses, vous vous êtes fait chef de complot pour vous venger du mépris que votre naissance inspirait. Les chants de la révolte étaient en votre honneur, les esclaves répétaient votre nom et le mien ; ils vous louaient et me maudissaient, et pour qu'il ne restât aucun doute sur votre intervention, ils ont dit devant moi que je tuais en France les enfants des blancs et que je les jetais à la rivière. J'expliquerai hautement, monsieur, cette histoire que vous racontez avec méchanceté, on saura en même temps que j'ai dû vous reconnaître à cette calomnie ; l'étourderie d'un jeune homme sera excusée et votre méchanceté tournera contre vous. (p. 164)

Roger est aussitôt arrêté et conduit en prison. Le contraste entre le comportement de Ferdinand et celui de Maxime est patent et souligne tout ce qui distingue, plus profondément encore que leur « race », ces deux hommes l'un de l'autre. En même temps, des valeurs analogiques (sans être absolument identiques) rapprochent Maxime et Roger, créant une sorte de « fraternité » morale entre le Noir et le métis qui est plus forte que la parenté, la consanguinité. Les actions de Gustave à son arrivée en Martinique – il va faire disculper Roger des accusations de son frère et aider Maxime à quitter clandestinement la Martinique pour les États-Unis –, renforcent la sympathie de vues, l'entente fraternelle qui existent depuis longtemps entre le jeune militaire blanc et son meilleur ami. On voit alors se pointer, au cœur du récit d'une révolte des esclaves, une nouvelle configuration de la famille, configuration où la question de race et de sang est reléguée au second plan et est supplantée par la fraternité, c'est-à-dire par une communion de vues sur l'humanité, la justice et la moralité. Irréalisable dans l'immédiat dans la colonie, cette nouvelle famille ne serait admissible qu'en métropole, laisse entendre Laure Bernard.

Et les femmes dans tout cela ?

Si les hommes semblent dominer l'action dans *Les Deux Frères*, les femmes ne sont pourtant pas absentes de l'intrigue.

Évidemment il y a les mères de Ferdinand et Roger, aussi différentes par leur caractère et leurs origines que les deux garçons auxquels elles donnent naissance. Mais si les esclaves qui s'insurgent contre le régime colonial en Martinique se rappellent que la mère de Roger était une métisse libre d'ascendance domingoise qui fut harcelée et humiliée par les Blancs en Martinique, sa mort précoce coupe court au rôle qu'elle est amenée à jouer dans le roman. C'est aussi le cas pour la mère de Ferdinand, certes responsable du mauvais caractère et de l'attitude raciste de son fils, mais qui n'est pas très présente dans la trame narrative.

C'est donc vers la famille de Gustave de Marhul, famille métropolitaine sans attaches permanentes avec les colonies, qu'il faut se tourner pour découvrir des femmes qui jouent un rôle actif et durable dans l'action. Mme de Marhul et sa fille Louise, qu'elle élève à la maison, représentent selon toute apparence l'idéal féminin envisagé par Laure Bernard. Incarnation des valeurs domestiques, sentimentales et morales, elles figurent dans des séquences de la vie privée comme dans celles qui ont une portée publique. Elles encouragent et soutiennent les hommes – qu'ils soient mari, fiancé, frère, ami ou personne dans le besoin. L'histoire de l'homme de paille (l'expression n'a pas son sens habituel ici) est intercalée dans le roman non seulement pour parler du crime et de la criminalité en général, mais aussi pour faire valoir la charité de Louise et sa mère à l'endroit d'un homme pauvre qui n'est pas un malfaiteur endurci ou récidiviste¹.

Le rôle de ces deux femmes est tout aussi important dans l'épisode de l'étang où deux enfants pauvres se noient par la faute de Ferdinand. Si Roger est accusé du crime à la place de son frère, Mme de Marhul, qui a depuis longtemps jugé du caractère du jeune homme, refuse de croire à la culpabilité de Roger et enlève toute hésitation à ce sujet de l'esprit de son mari. Mais c'est surtout Louise qui joue un rôle décisif dans cette affaire. Juste avant l'excursion à Saint-Denis qui prélude au départ de Roger pour la Martinique, la jeune fille offre à l'ami de son frère une

¹ Laure Bernard écrira un livre de *Conseils aux jeunes détenus* en 1839, la même année où elle fait paraître des *Conseils d'un maître à son esclave*.

bourse en cachemire brodée¹. Fière de ce joli objet fait de ses mains, elle ne veut pas le voir déparé par de vieilles pièces d'argent noircies. Aussi lui donne-t-elle des pièces de monnaie frappées dans l'année et insiste-t-elle que Roger ne les dépense pas sans son autorisation. Comme de petites pièces ont été trouvées dans la main de chacun des enfants noyés, on croit Roger responsable de leur mort. Mais quand la santé de Roger est suffisamment rétablie, Louise vient lui rendre visite. Avec une naïveté typique de son âge, elle veut savoir ce qu'est devenue la bourse qu'elle lui a donnée et les pièces qu'elle y a renfermées. Comme toutes les pièces sont toujours là (la date de leur mise en circulation indique que ce sont toujours les mêmes et Roger, qui n'en avait pas d'autres, jure qu'il n'aurait jamais voulu les dépenser sans la permission de Louise), il est évident que le jeune homme est innocent du crime dont on l'accusait.

– Alors, reprit M. de Marhul, le coupable a montré un sang-froid, une indifférence qui me feraient haïr mon propre fils si je lui voyais tenir la même conduite.

[...]

– Gardons le secret sur tout ceci, mon cher Roger, dit M. de Marhul à voix basse. Ne me questionnez plus ; je suis heureux de pouvoir vous accorder, comme toujours, mon entière affection.

Louise, dit-il encore en embrassant sa fille, ne regrette pas ta bourse ni tes jolies pièces ; elles ont rendu un grand service à ton ami Roger et à moi². (p. 90)

Aussi, comme on l'a vu, le souvenir de cet épisode aidera-t-il Gustave à faire disculper Roger des accusations portées contre lui par Ferdinand en Martinique. Rentré en France par la suite, Roger épousera Louise, devenant ainsi, pour de vrai, le « frère » de Gustave et le « fils » de M. et Mme de Marhul. Maxime

¹ Leurs familles ont déjà proposé de les marier plus tard. Ce genre de projet, qui couple le talent artistique et l'économie domestique, se retrouve régulièrement dans la presse féminine de l'époque (*Journal des femmes*, *Journal des demoiselles*, etc.). Voir les chapitres IX et X du roman de Bernard intitulés respectivement « La Bourse de Louise – St. Denis – L'Étang » et « Les Soupçons – Encore la bourse de Louise ».

² Cette scène est illustrée sur le frontispice du premier volume de l'œuvre originale et se trouve à la p. 90 ci-après. Le frontispice du tome 2, reproduit sur notre couverture, montre Gustave rendant visite à Roger en prison.

reviendra aussi en France et aidera la femme et les fils d'Antoine (« l'homme de paille ») à s'occuper d'une propriété en France que Roger a héritée de son père¹. Voilà donc une nouvelle famille qui se construit – une famille composée de gens d'origines différentes unifiés par des valeurs partagées comme la bonté, l'amour, la générosité et l'intégrité morale. Le fait que Ferdinand meurt de fièvre jaune à l'époque où Roger est libéré de prison l'écarte définitivement de l'histoire/Histoire et permet au jeune métis d'hériter de toutes les propriétés familiales en Martinique. Il en profitera pour assurer le bien-être des esclaves en attendant de les affranchir quand ils auraient été suffisamment préparés au statut d'hommes libres. Cependant, dit la narratrice,

...ses idées à leur égard doivent être secondées par la loi et plus encore par l'amélioration des nègres qui, nés hors de la civilisation, ne veulent pas y entrer en acceptant le travail comme point de départ d'un meilleur avenir. Le temps décidera cette grave question (p. 191).

Ce commentaire donne à réfléchir sur l'attitude précise de Laure Bernard au sujet des Noirs, mais n'est pas rare à l'époque.

Conclusion

Il aurait été facile de laisser dormir ce texte destiné aux adolescent.e.s et aux femmes du XIX^e siècle au fond d'un tiroir, de le condamner comme une œuvre désuète, trop moralisatrice et didactique pour intéresser les lecteurs et lectrices d'aujourd'hui. Et pourtant, malgré son côté parfois prêchi-prêcha et ses personnages tout bons ou méchants, *Les Deux Frères* mérite encore notre attention. Dans cet ouvrage Laure Bernard essaie de nous faire comprendre les contentieux socioéconomiques, politiques et raciaux qui opposent une certaine population coloniale à une partie des habitants de la métropole. Pour ce faire,

¹ « Roger apprit bientôt de M. de Marhul que la vente de la propriété de Rochefort n'avait été que simulée entre M. Bartholin [autre nom de M. de Guerchais] et lui. C'était une précaution prise contre les intentions de Ferdinand dans le cas où celui-ci n'aurait pas rempli ses engagements envers son frère. Les actes passés entre eux devenaient inutiles, et M. de Marhul était prêt à les refaire au nom du véritable propriétaire de cette fortune » (p. 190).

elle se sert d'individus qui personnifient des positions anti-thétiques sur l'esclavage et le crime et fait appel à un petit nombre de familles pour représenter l'ensemble de la nation. Si elle conteste le bien-fondé de la servitude involontaire des Noirs et la prétendue supériorité des Blancs, si elle propose une organisation sociale différente de celle qui est en place, ce n'est pas parce qu'elle est révolutionnaire. Bien au contraire, tout en accordant une place importante aux femmes, Bernard entend qu'elles restent toujours au service des hommes. Si elle reconnaît l'humanité des pauvres, des Noirs et des métis et déplore tout ce que ces gens ont souffert et souffrent encore dans le monde contemporain, ce n'est pas pour bouleverser dans l'immédiat une organisation et une philosophie sociales longtemps admises et ratifiées par des institutions religieuses, gouvernementales, scientifiques, etc. Comme bon nombre d'hommes ou de femmes de son époque, elle distingue l'individu exceptionnel de l'ensemble du groupe racial, social, etc. dont il fait partie et estime qu'un temps est nécessaire pour préparer les autres membres du groupe à mériter et savoir profiter d'un changement de statut. Mais, quoi qu'on pense du statu quo et du gradualisme qu'elle prône dans *Les Deux Frères*, il faut saluer le talent littéraire de Laure Bernard qui réussit à incorporer des *topoi* de la littérature maritime et coloniale à bon escient dans sa fiction et nous faire entendre un écho des débats de son époque dans son livre. Mieux encore, il faudrait applaudir son désir de redéfinir la famille et la société selon des critères morales et éthiques – projet toujours louable et nécessaire aujourd'hui.



Des esclaves jetés par-dessus bord par des négriers

NOTE TECHNIQUE ET REMERCIEMENTS

Le texte des *Deux Frères, conte créole* publié ici reprend l'édition de 1833. Les notes en bas de page entre crochets sont de notre fait. Nous avons modernisé l'orthographe de certains mots, notamment ceux qui se terminent en –ens ou –ans au pluriel, pour faciliter la lecture des textes. Nous avons aussi placé les titres des chapitres, présents seulement dans la table des matières de l'édition de 1833, en tête des chapitres.

À l'exception des frontispices de Tony Johannot (voir la première de couverture et la p. 90 dans notre édition), les illustrations qui figurent dans ce volume ont été ajoutées par nos soins.

Nous exprimons notre immense gratitude à Kenneth Kirkeby qui a saisi le texte du deuxième tome de l'édition originale des *Deux Frères* pour nous. Nos remerciements les plus sincères vont aussi à Bérengère Vachonfrance-Levet qui a photographié pour nous le texte des *Conseils d'un maître à son esclave* de Laure Bernard.

Cette édition a reçu le soutien de l'UMR 5317 IHRIM, Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (CNRS, ENS de Lyon, universités Lyon 2, Lyon 3, Jean-Monnet Saint-Étienne, Clermont-Auvergne). Nous remercions Marina Mestre Zaragozá, la directrice de ce laboratoire, et Olivier Bara, son directeur adjoint, de leur générosité.

Roger Little nous a encore une fois soutenue dans la préparation de ce volume par son encouragement, ses conseils, sa disponibilité et ses compétences techniques. Qu'il reçoive ici l'expression de notre profonde gratitude. On ne peut rêver meilleur directeur de collection et compagnon de route.

Enfin, je remercie du fond du cœur Wallace Cooper dont le dévouement est indispensable à la réalisation de tous mes projets professionnels et personnels. Ce volume, comme les autres, lui est dédié.

B. T. C.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Choix d'œuvres de Laure Bernard (née de Lagrave) 1799- 18??

- Les Deux Frères, conte créole*, 2 vols., Paris, A. Planché, 1833 + deux frontispices de Tony Johannot (**texte suivi**) [annoncé dans la *Bibliographie de la France*, 22 juin 1833, p. 380] ; prépublication d'un fragment du livre dans le *Journal des femmes*, t. 5 (15 juin 1833), p. 116-122 + illustration
- , –, *Conseils aux jeunes détenus*, Paris, Didier, 1839
- , –, *Conseils d'un maître à son esclave*, Paris, Didier, 1839
- , –, *Contes aux enfants*, Paris, Didier, 1835 [comprend *Francisque, ou Mauvaise tête et bon cœur* et *Louisa, ou La Providence et les bonnes actions*, ouvrages publiés à part en 1839]
- , –, *Contes et conseils à la jeunesse : dédiés à mademoiselle Fénimore Cooper*, Paris, P. Maumus, 1833 [comprend « Ernest, ou le frère jaloux », p. 144-197]
- , –, *Contes maternels, scènes de l'éducation*, Paris, P. C. Lehuby, 1837 [comprend « Frère et sœur », p. 188-276]
- , –, *Esquisses morales, contes aux jeunes personnes*, Paris, L. Janet, [novembre] 1833
- , –, « Les Deux Sœurs », *Journal des femmes*, t. 4 (9 février 1833), p. 8-17
- , –, « Soyons auteurs, mais restons femmes », *Journal des femmes*, t. 7 (4 janvier 1834), p. 174-175
- , –, « Les Antilles – La Guyane », dans *Les Voyages modernes racontés à la jeunesse* [d'après MM. de Humboldt, Lamartine, Caillié, Spix et Martius, Basil Hall, Burckhardt, sir John Malcolm, etc.], Paris, Lehuby, 1844, t. 1, p. 110-189

Sources d'époque (RDDM = *Revue des Deux Mondes*)

- Alhoy, Maurice, *Les Bagnes de Rochefort*, Paris, Gagniard, 1830
- Anonyme, Article sans titre sur les colonies [surtout Maurice et Bourbon], *Journal des débats* (22 octobre 1832), p. 2-3 et la réponse, « Au rédacteur », *Journal des débats* (24 octobre 1832), p. 3, signée Mondésir Richard, Cyrille Bisette et Louis Fabien [de la Martinique et la Guadeloupe]